

Les subsides

Le gouvernement conservateur actuel ne s'est tout simplement pas acquitté de sa tâche. Quel autre pays du monde n'a pas de ministre directement chargé de son secteur industriel le plus important? Seulement le Canada. Quelle sorte de cabinet accepterait d'allouer à un ministre qui trime très dur seulement \$500,000 de son budget pour s'occuper de cette affaire? Lors d'entretiens que j'ai eus avec ses fonctionnaires, j'ai appris que pour s'occuper de cette affaire, le ministre avait obtenu moins d'une demi-année-personne. Je ne voudrais pas condamner sans distinction tous les ministres mais, au fait, combien en reste-t-il au sein du Cabinet? Ils disparaissent si rapidement. Combien en reste-t-il, monsieur le Président? Trente-huit?

M. Tobin: M. Reisman a obtenu \$500,000 pour son bureau.

M. Fulton: C'est exact. Cela, seulement pour la location de son bureau. Pourquoi le restant du cabinet n'appuyerait-il pas quelqu'un qui comprend le secteur et qui tient vraiment à faire ce qu'il faut pour le protéger? Pourquoi le gouvernement ne lui fournirait-il pas l'argent voulu et l'occasion de communiquer aux Américains son point de vue d'une manière qui pourrait donner des résultats?

Je voudrais revenir encore une fois sur la question des études que le gouvernement n'a pas faites et des mesures qui auraient dû être prises dans cette affaire. Nous avons assisté à des mesures de rétorsion interdisant l'exportations du porc sur le marché américain. Nous avons vu imposer un droit compensateur de 5.8 p. 100 sur le poisson de fond entier. La même chose s'est produite avec les baies, l'acier et toutes sortes d'autres produits. Le gouvernement n'a pas réagi, à mon avis, comme il aurait dû le faire. Nos travailleurs de l'industrie forestière ont dépensé plus de 10 millions de dollars en lobbying à Washington tandis que notre propre gouvernement n'a presque rien fait. Il n'a certainement pas confié à nos missions commerciales aux États-Unis les outils qu'il leur fallait. Pourquoi notre gouvernement n'effectuerait-il aucune étude sur les conséquences que différentes options envisagées par notre puissant voisin pourraient avoir? Pourquoi ne procéderait-il pas à une évaluation lui permettant de déterminer quelles mesures il devrait lui-même prendre?

Je suppose que l'on adoptera la proposition consistant à nommer un envoyé. C'est un moyen de gagner un peu de temps. Quelqu'un sera nommé et cette personne rencontrera un Américain bien connu. Ils boiront quelques verres de champagne, mangeront un peu de caviar et se déclareront bons copains. Notre envoyé reviendra, fera une quelconque proposition pour gagner une semaine ou deux. Mais le président des États-Unis a bien fait comprendre au comité des finances du Sénat américain ainsi qu'aux républicains et aux démocrates des États-Unis que cette question est assujettie à des délais. Le processus d'imposition de droits compensateurs a débuté hier.

Le ministre nous affirme que l'envoyé se rendra à Washington demain. Hier soir, il a expédié des télégrammes aux ministres responsables des Forêts. Tout cela est bien impressionnant. Mais il reste, si vous voulez savoir ce qui va se passer, monsieur le Président, il reste que le processus pourrait aboutir même sans le régime actuel des droits compensateurs parce qu'il y a déjà eu des modifications. Puisque l'administration a accepté le principe, tout pourrait aller très vite. L'affaire pourrait être menée rondement et le droit compensateur décrété. Cependant,

si les personnes clés comme Packwood, Gibbons et d'autres encore aux États-Unis jugent qu'il ne sera pas suffisant d'imposer des droits compensateurs pour se protéger de la politique dont je parle, la politique populaire—ils connaissent de forts taux de chômage dans leurs États, mais rien qui ressemble aux taux élevés que nous avons ou que nous avons eus ces dernières années en raison des progrès techniques—le projet de loi Gibbons sera adopté. Il s'agit d'un projet de loi omnibus s'attaquant aux subventions pour le secteur primaire. Il aura l'appui direct du président, de l'administration et des républicains. Il a déjà celui de la majorité des démocrates. Voilà donc les deux scénarios. Il y a le scénario des mesures de compensation, ou une politique de représailles au moyen d'une nouvelle loi, qui semble être la solution préférée.

• (1250)

Je dois dire que j'ai trouvé navrant le discours prononcé par le ministre du Commerce extérieur. Cette question est beaucoup plus grave et inquiétante que ne le pensait hier soir son rédacteur en rédigeant son discours. J'espère que le ministre d'État chargé des Forêts aura davantage à dire sur le dilemme dans lequel nous sommes maintenant plongés.

Même le chef de l'Association canadienne de l'industrie du bois prédit que 75,000 emplois seront perdus. Il s'agit d'emplois de tronçonneurs, d'abatteurs, de conducteurs de tracteur forestier—des gens qui travaillent en forêt. Je ne parle pas des secteurs secondaire et tertiaire. Nous faisons face à un dilemme affreux. Ou bien le président des États-Unis est revenu sur sa parole, ou bien notre premier ministre n'a pas tout dit. Dans l'un ou l'autre cas, notre industrie forestière fait face à une situation très grave à cause de ce projet d'imposition de droits compensateurs de 30 p. 100 de la part du département du Commerce.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des observations? Le député de Sarnia—Lambton (M. James).

M. James: Monsieur le Président, je me demande avec un peu d'embarras d'où sort le député de Skeena (M. Fulton). Il semble bâtir son argumentation avec bien des matériaux différents. Pour commencer, c'est comme si nous n'avions jamais entendu dire que l'industrie américaine soutient que nos politiques sur les droits de coupe ne sont pas avantageuses. Ce n'est pas nouveau. Les Américains le disent depuis des années. Nous nous sommes battus à ce sujet. A entendre le député, c'est presque la faute du gouvernement. Le député semble vouloir établir un rapport entre cette question et les négociations commerciales. Encore hier soir, le négociateur en chef adjoint, M. Ritchie, a confirmé que cette question est tout à fait distincte des négociations bilatérales. Elle n'a rien à voir avec les préparatifs en vue de ces négociations.

Le député a parlé d'aller aux États-Unis et de tenir des consultations. Pourtant, il ne semble pas vouloir que nous consultations les États-Unis ou que nous négocions. Il ne peut pas jouer ainsi sur les deux tableaux. C'est peut-être parce que je ne suis pas à la Chambre depuis longtemps et que le député est plus ancien que moi que tout cela ne me semble pas très logique.